

Commune de FLORENVILLE

MODIFICATION DU PROGRAMME DE GESTION DURABLE DE L'AZOTE EN
AGRICULTURE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

En vertu des dispositions du livre 1^{er} du Code de l'Environnement
(Catégorie A.2)

Auteur du Programme : Le Gouvernement wallon

Durée de l'enquête : du 6 novembre au 20 décembre 2013

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service ou sur rendez-vous 24 heures à l'avance

personne de contact : Patricia ROBER - Service des Travaux - 061/32.51.79

Les observations peuvent être envoyées jusqu'au 20 décembre à l'adresse suivante :

Administration Communale
Rue du Château 5
6820 FLORENVILLE

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 20 décembre à 11 heures à l'Administration communale

Nature de la décision à intervenir : adoption du programme

Autorité compétente : le Gouvernement wallon

Le rapport d'Evaluation Stratégique Environnementale réalisé sur le sujet est consultable à l'Administration communale

Nom et coordonnées du conseiller en environnement/urbanisme :

A Florenville, le 28 octobre 2013

La Directrice générale,

La Bourgmestre,

R. STRUELENS

(sé) S. THEODORE